

[Etude régionale Altares « Défaillances et sauvegardes d'entreprises : T4 et bilan 2023 »]

## Grand-Est : 4 125 défaillances d'entreprises en 2023

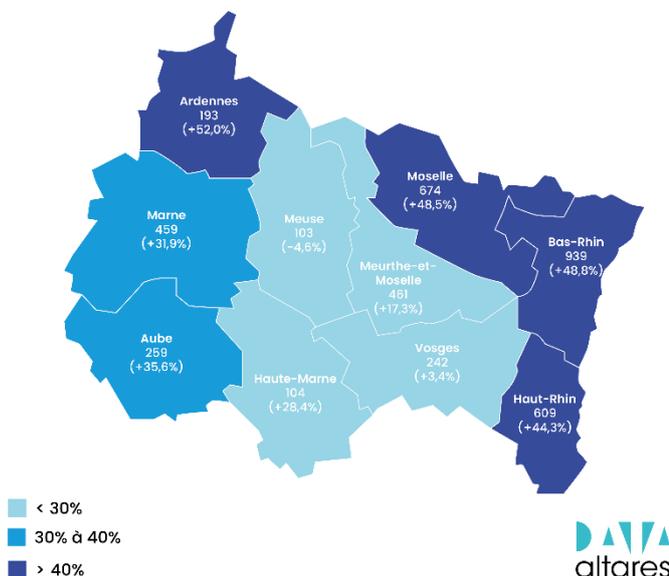
### La région dépasse son niveau de défauts de 2018

« Bien au-delà des « rattrapages » post Covid, les défaillances liées à la conjoncture ultra tendue s'accroissent »

Strasbourg, le 6 février 2024 | Le groupe Altares – expert historique et référent de l'information sur les entreprises - dévoile aujourd'hui les chiffres des défaillances d'entreprises en Grand-Est pour l'année 2023. Avec 4 125 procédures ouvertes en 2023, le nombre de défaillances est en augmentation de 34 % par rapport à 2022. Un taux encore très élevé après la hausse historique (+ 50 %) de 2022. La région enregistre une tendance proche de celle observée en France qui avec 57 729 procédures ouvertes, enregistre une augmentation de 36 % par rapport à 2022. Les TPE sont naturellement les plus nombreuses mais les PME régionales sont très exposées. Au regard du contexte inédit de « permacrise » dans lequel les entreprises naviguent depuis 4 ans, les seuils de défaillances, s'ils sont élevés, ne sont pas une surprise.

#### De fortes disparités locales se manifestent

#### Évolution des défaillances d'entreprises en 2023 / 2022 Grand-Est



Moselle, Bas-Rhin et Ardennes enregistrent les tendances les plus lourdes à respectivement +48%, +49% et +52%. Si le Bas-Rhin retrouve son niveau de défauts de 2018, les deux autres reviennent seulement aux valeurs de 2019.

Le Haut-Rhin fait à peine mieux avec une dégradation de 44% et 609 cessations de paiement un plus haut depuis 2017 (640).

L'Aube, +36%, est proche de la moyenne régionale et compte 259 redressements ou liquidations judiciaires.

La Marne, +32%, est en dessous de la tendance régionale mais avec 459 défauts le département signe un niveau de sinistralité au plus haut sur dix ans.

La Haute-Marne parvient à descendre sous 30% (+28%) pour un peu plus d'une centaine de défauts comme en 2018. La Meurthe-et-Moselle fait encore mieux en contenant la hausse à 17%.

Les Vosges et la Meuse signent les meilleures performances 2023. Les Vosges réduisent la hausse des cessations de paiement à seulement 3% après une année 2022 qui avait été très lourde (+84%). La Meuse monte sur la première marche en parvenant à faire reculer les défauts de 5%.

**Thierry Millon, directeur des études de la société Altares** : « **Après une phase de rattrapage** d'une partie des entreprises tenues à flot grâce aux mesures d'accompagnement mises en place depuis la crise Covid, nous amorçons désormais **une nouvelle phase, plus structurelle**, davantage liée aux insuffisances financières des entreprises qui doivent naviguer dans un environnement économique extraordinairement tendu. Certes les assignations ont repris fortement mais toutes les procédures ne sont pas ouvertes à l'initiative des URSSAF. Activité en berne, niveau d'inflation encore élevé, taux d'intérêt toujours hauts, consommation qui flanche, forment un **dangereux cocktail pour des entreprises** aux trésoreries épuisées après une succession de crises. Les PME et ETI **ne sont pas épargnées**, transférant ainsi potentiellement le risque vers leurs fournisseurs et sous-traitants. 270 entreprises d'au moins 10 salariés ont défailli en 2023, c'est 27% de plus qu'en 2022 et un nombre au plus haut depuis 2018 »

## Un volume des défaillances conforme aux prévisions

Avec **4 125 procédures enregistrées**, le volume des défaillances renoue avec les niveaux observés en 2018 (4 239). Une situation conforme aux prévisions. La hausse sur un an (+34%) est moins forte que celle exceptionnelle de 2022 (+ 50 %), mais reste toutefois la deuxième plus rapide de l'histoire, loin devant les +14% de 2008 et 2009.

### Nombre de défaillances d'entreprises par type de procédure par année

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Sauvegardes	129	74	86	72	82	75	66	56	79	82	3,8%
Redressements ou Liquidations judiciaires directes	4934	4689	4528	4164	4157	3 993	2 332	1 985	2 989	4 043	35,3%
<b>Total défaillances</b>	<b>5 063</b>	<b>4 763</b>	<b>4 614</b>	<b>4 236</b>	<b>4 239</b>	<b>4 068</b>	<b>2 398</b>	<b>2 041</b>	<b>3 068</b>	<b>4 125</b>	<b>34,5%</b>
Dont PME - ETI	356	321	272	234	269	224	97	102	212	270	27,4%

## L'augmentation des défauts de plus gros employeurs menace davantage d'emplois : 12 600 emplois ont été menacés en 2023 contre 9 200 en 2022.

En Grand-Est, **les TPE concentrent l'essentiel des défaillances (93 %)**, et donnent donc le ton régional. Près de 3773 entreprises de moins de 10 salariés ont défailli en 2023, un nombre en augmentation de 36 %

Pour les **PME, la tendance est également soutenue**. Le nombre de cessations de paiement augmente de 27% pour les **PME de moins de 50 salariés** (249 procédures) et 31% pour celles comptant **plus de 50 salariés** (21 procédures).

270 cessations de paiement de PME (plus de 10 salariés) ont ainsi été enregistrées en 2023, un nombre au plus haut depuis 2018 (269)

Dans ces conditions, le nombre d'emplois menacés par ces défaillances dérape rapidement. Ces dernières représentent 12 600 emplois contre 9 200 en 2022.

## Les défaillances d'entreprises accélèrent dans la construction



### CONSTRUCTION

Le secteur de la construction concentre **le quart des cessations de paiement** et compte désormais près de 970 défauts (+35%) dont près de 790 (+36%) **dans les seules activités du bâtiment**. Dans le gros œuvre, la **maçonnerie générale** tente de résister (144 défauts ; +24%). Dans le second œuvre, la sinistralité augmente rapidement dans les travaux de **plâtrerie** (58 ; +71%), la **menuiserie** bois et PVC (71 ; +58%) ou la **peinture** et vitrerie (79 ; +52%).

Dans l'immobilier, le **nombre de cessations de paiement explose pour les agences** (38 ; +153%).



## COMMERCE

Le commerce compte plus de 940 défauts, un nombre en hausse de +32 %.

Dans le **commerce de détail** qui concentre plus de 570 procédures (575 ; +36%), le commerce **d'habillement** est à la peine (64 ; +36%) et davantage encore le **meuble** (25) ou les **boucheries** (36) dont le nombre de défauts a doublé.



## SERVICES

Près de 450 sociétés de **services aux entreprises** (+48%) se sont trouvées en cessation de paiement en 2023.

Les activités de **nettoyage courant des bâtiments** accusent une forte dégradation (39 ; +56%) mais la hausse est encore bien plus forte dans les activités de **conseil en communication** (47 ; +74%),

Pour les **services aux particuliers**, les tendances restent lourdes pour les **coiffeurs et soins de beauté** (169 ; +48 %).



## INDUSTRIE

À peine plus de 300 **industriels** sont tombés en redressement ou liquidation judiciaire en 2023 (303 ; +16%). Le secteur offre donc une belle résistance en dépit du contexte. Les activités de **manufacture** (175 ; +21%) sont un peu plus en difficulté que celles de **l'agroalimentaire** (128 ; +10%).

Le secteur agroalimentaire est porté par la **boulangerie** qui à elle seule compte 84 défauts, un nombre en recul de 9%. Dans l'industrie manufacturière la dégradation est rapide en **mécanique industrielle** (21 ; +133%).



## TRANSPORTS

À peine 130 **transporteurs** ont défailli en 2023 soit une hausse de seulement 7%. La tendance est défavorable dans le **transport routier de marchandises de proximité** qui compte 64 défaillances (+33%) contrairement à **l'interurbain** (26 ; -21%).



## RESTAURATION

Près de 490 établissements de **restauration** ont défailli en 2023 (+49%). Le rythme ralentit à peine dans la **restauration traditionnelle** (262 ; +34%) et reste fort pour la **restauration rapide** (216 ; +73%).

Les **débîts de boissons** (86 ; +54 %) présentent une tendance plus sévère que celle de la restauration, **l'hébergement** fait à peine mieux (31 ; +41 %).



## AGRICULTURE

L'**agriculture** (80 ; +7%) tente de résister malgré des tensions dans les activités de **culture** (39 ; +77%) qu'il s'agisse de la **vigne** ou des **céréales**.

**Thierry Millon conclut** : « En ce début d'année 2024 l'incertitude gagne du terrain. Dans un contexte de croissance poussive, le levier finance est un moteur qui risque de manquer encore à de nombreuses entreprises pour leur permettre de répondre aux enjeux de transition écologique, Ressources Humaines et bien évidemment business. En dépit des crises successives qui s'enchainent depuis le début de la décennie, l'économie réelle tient mais les trésoreries des entreprises sont mises à mal. Le mur des faillites redouté depuis trois ans est moins que jamais envisagé, néanmoins, il est fondamental de se prémunir du risque de défaut de ses clients comme de ses fournisseurs stratégiques. Si les TPE sont les plus nombreuses à défaillir, 2023 a confirmé que les partenaires commerciaux PME et ETI sont, et devraient rester, également très exposés au risque. »

**L'étude complète « Défaillances et sauvegardes d'entreprises – bilan 2023 » est disponible en ligne en cliquant ici**

**Méthodologie** | Les statistiques Altares de défaillances d'entreprises comptabilisent l'ensemble des entités légales disposant d'un numéro SIREN (entreprises individuelles, professions libérales, sociétés, associations) et ayant fait l'objet d'un jugement d'ouverture de procédure prononcé par un Tribunal de Commerce ou Judiciaire (ex TGI - TI)

**Glossaire** | La défaillance d'entreprise correspond à l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, redressement judiciaire ou liquidation judiciaire directe auprès d'un Tribunal de Commerce ou Judiciaire. Cela concerne aussi les ouvertures après résolution du plan de redressement. En revanche, les statistiques de défaillances ne considèrent ni les procédures amiables (mandat adhoc ou conciliation) ni les suites d'ouverture (arrêt de plan ou conversion en liquidation).

**À propos d'Altaires** - [www.altaires.com](http://www.altaires.com) - <http://blog.altaires.com/>

Altaires est l'expert de la donnée d'entreprise, créateur de solutions de pilotage et d'indicateurs de la santé économique et extra-financière des entreprises et des organismes publics, au sein de leur écosystème.

Grâce à ses outils et ses informations, Altaires aide les responsables des structures privées et publiques, de toute taille et de tout secteur d'activité, à prendre sereinement des décisions éclairées.

Partenaire exclusif en France, au Benelux et au Maghreb de Dun & Bradstreet, 1<sup>er</sup> réseau international d'informations sur les entreprises, Altaires s'appuie sur une base de données mondiale de plus de 500 millions d'entités légales (dont 11 millions en France) pour aider les acteurs économiques à se développer durablement, en intégrant, entre autres, les enjeux essentiels de conformité et de RSE.

## Contacts Presse

---

### Altaires

Thierry Millon – Directeur des études Altaires  
[thierry.millon@altaires.com](mailto:thierry.millon@altaires.com) | 04 72 65 15 51

### Agence CorioLink

Urielle Dutartre  
[urielle.dutartre@coriolink.com](mailto:urielle.dutartre@coriolink.com) | 06 62 82 71 62